

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 29 septembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Victoriaville a adopté le Règlement numéro 1616-2025 visant à remplacer le Règlement numéro 1458-2022 concernant le Régime de retraite des employé.e.s de la Ville de Victoriaville.

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau.

VICTORIAVILLE, le 1^{er} octobre 2025

La greffière,

ROSANE ROY

